

Casques de sécurité : Un équipement minime, une protection majeure

Une blessure à la tête peut avoir de graves conséquences – perte de connaissance, fractures, traumatisme crânien, coma, voire décès. C'est pourquoi il est essentiel de porter un casque de sécurité homologué CSA et de savoir comment le choisir, l'entretenir et l'inspecter correctement pour garantir votre sécurité.



Un casque de sécurité n'est pas un simple accessoire – il s'agit d'une protection vitale qui doit être utilisée de manière adéquate et entretenue régulièrement.

Choisir le bon casque de sécurité

Tous les casques de sécurité ne se valent pas en termes de protection. Il est important de connaître le type et la classe du casque de sécurité que vous utilisez.

Types de protection contre les chocs

- Type 1 : Conçu pour protéger le dessus (sommet) de la tête contre les chocs et les perforations.
- Type 2 : Protège le dessus et les côtés de la tête.

Classes de protection diélectrique (électrique)

- Classe C (conductrice) : Aucune protection électrique.
- Classe G (générale) : Testé pour résister jusqu'à 2 200 volts.
- Classe E (électrique) : Testé pour résister jusqu'à 20 000 volts.

Comment bien le porter

Tous les casques homologués CSA doivent comporter une étiquette permanente indiquant :

- L'identité du fabricant
- La désignation du modèle
- Le type de protection contre les chocs
- Le mois et l'année de fabrication
- La taille ou plage de tailles
- Le marquage de performance en port inversé

Visière à l'avant – Les normes de la CSA exigent que le casque de sécurité soit porté avec la visière orientée vers l'avant. Si vous avez besoin de plus de chaleur ou de confort, utilisez uniquement des doublures homologuées CSA, conçues pour s'adapter sous le casque de sécurité sans compromettre sa capacité de protection.

Ne portez pas de capuches, casquettes ou autres articles non approuvés sous un casque de sécurité. Ils peuvent altérer l'ajustement, limiter la vision et créer des risques, notamment à proximité de machines en mouvement ou dans des zones à faible dégagement.

Des autocollants comme décoration? Les autocollants ne fragilisent pas la coque, mais ils peuvent masquer des fissures ou d'autres dommages. Limitez leur nombre pour permettre une inspection visuelle complète.



Entretien et maintenance

Certains facteurs quotidiens peuvent détériorer un casque de sécurité au fil du temps. Ceux-ci incluent :

- Huiles capillaires
- Transpiration
- Saleté et poussière
- Laque ou traitements capillaires
- Exposition à des produits chimiques
- Exposition prolongée au soleil ou à la chaleur

Un nettoyage régulier à l'eau tiède et au savon doux contribue à prolonger la durée de vie du casque de sécurité et à maintenir ses performances.

(suite)



» RISK. PROFESSIONALLY MANAGED.

Téléphone : 204-632-6600 | Courriel : info@rpmsafety.ca | Site Web : www.rpmsafety.ca

25, rue Bunting, Winnipeg (MB) R2X 2P5

Inspecter avant de se protéger

Une inspection quotidienne est une habitude simple qui peut prévenir une blessure grave. Vérifiez les éléments suivants :

- Fissures, impacts ou coupures
- Décoloration ou ternissement (aspect terne, crayeux ou irrégulier)
- Suspension endommagée ou usée : sangles tordues, effilochées, coupées ou fixations cassées
- Doublure abîmée.

En présence de l'un de ces signes – ou si le casque de sécurité a subi un choc important ou a dépassé sa durée de vie recommandée (généralement 5 ans selon le fabricant) – **signalez-le et remplacez-le immédiatement.**

Et les casques anti-heurt?

Ils peuvent ressembler à des casques de sécurité, mais ne sont pas conçus pour une protection contre les chocs. Ils ne disposent pas du système de suspension permettant d'absorber les impacts et ne sont pas homologués CSA ou ANSI pour protéger contre les objets tombants ou projetés. Les casques anti-heurt sont uniquement destinés aux environnements à faible dégagement en hauteur et ne fournissent pas une protection adéquate en cas de choc.

Mot de la fin

Un casque de sécurité peut sembler anodin – mais il peut faire toute la différence pour sauver une vie. En sélectionnant le bon type de casque, en l'utilisant et en l'entretenant correctement, vous garantissez qu'il remplira sa fonction au moment critique.

Inspectez-le. Nettoyez-le. Respectez-le.

Car protéger votre tête, c'est protéger votre avenir.

Références réglementaires

Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail

- [Partie XII – Équipement de protection et autres mesures de prévention](#)

Règlement sur la sécurité et la santé au travail

- [PARTIE 6 – ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE](#)
 - (Commence à la page 72)

Besoin de plus d'aide? RPM peut vous aider!

Sécurité pour les superviseurs



L'objectif de ce cours est de veiller à ce que les superviseurs disposent des informations, des outils et des ressources nécessaires pour s'acquitter efficacement de leurs rôles et responsabilités en matière de santé et de sécurité.

Premiers soins d'urgence : RCR : Niveau C et DEA



Ce cours de premiers soins et de réanimation cardiorespiratoire (RCR) permet d'acquérir les compétences nécessaires pour reconnaître les urgences cardiovasculaires et la suffocation chez les adultes, les enfants et les nourrissons, et y réagir. Ce cours est dispensé par RPM Safety et convient aux exigences du lieu de travail.

Rapports d'incidents et enquêtes



Un lieu de travail doit disposer d'une procédure pour signaler les blessures, les maladies et les incidents dangereux liés au lieu de travail. Dès la réception de ces rapports, une procédure doit également être mise en place pour s'assurer que des enquêtes sont menées à bien afin d'éviter que de tels incidents se reproduisent.

Identification des dangers et contrôle des risques



Reconnaître les éléments qui menacent la sécurité des travailleurs sur leur lieu de travail constitue la première étape pour garantir leur sécurité. Une approche proactive de l'atténuation des risques en lieu de travail augmente considérablement les chances de réduire la gravité et l'ampleur des blessures. Ce cours permet aux élèves d'acquérir les connaissances pratiques nécessaires pour déterminer, évaluer et contrôler les éléments dangereux propres à leur lieu de travail afin qu'ils puissent participer à la prévention des incidents dangereux.

Formation sur l'inspection des lieux de travail



La formation sur l'inspection des lieux de travail permettra aux participants d'expliquer les exigences et le ou les objectifs d'une inspection des lieux de travail, de savoir à quoi porter attention et comment repérer un danger, de connaître le processus à suivre lorsque des failles sont constatées durant l'inspection et de comprendre le processus de mise en œuvre des mesures correctives, mais aussi les moyens pour contrôler et cerner les tendances.



» RISK. PROFESSIONALLY MANAGED.

Téléphone : 204-632-6600 | Courriel : info@rpmsafety.ca | Site Web : www.rpmsafety.ca

25, rue Bunting, Winnipeg (MB) R2X 2P5